

Environnement monétaire 2001

Le principal événement ayant marqué l'année 2001 a été l'afflux sans précédent des avoirs en devises qui a résulté de l'ouverture du capital de Maroc Télécom, des rentrées au titre du tourisme et des transferts des MRE.

Masse monétaire

L'afflux des devises s'est traduit par l'élévation du rythme de création de la monnaie, bien au-delà de la norme de 9 à 10% arrêtée lors de la réunion du CNME du 16 mars 2001, puisque la progression de l'agrégat M1 qui recense les moyens de paiement proprement dits, ressort à 15,9% en 2001. Cette hausse recouvre des progressions chiffrées à 13,5% pour la monnaie fiduciaire et à 17,1% pour la monnaie scripturale.

De leur côté, les dépôts à échéance fixe se sont accrus de 11,2%, de sorte que l'agrégat M3, qui représente la masse monétaire au sens large, a enregistré un accroissement de 14,1%, contre 8,4% en 2000.

Parallèlement, les actifs composant les agrégats de placement liquides ont crû globalement de 29,1%, alors qu'ils s'étaient inscrits en baisse de 30,5% à fin 2000.

Au total, les liquidités de l'économie, composées de la masse monétaire au sens large (M3) et des agrégats de placement liquides, ont augmenté, sur la base de l'encours annuel moyen, de 10% en 2001, au lieu de 5,7% un an plus tôt.

Contreparties de la masse monétaire

S'agissant des contreparties de la masse monétaire, leur évolution à l'issue de l'année 2001, a été marquée par une hausse de 47,1 milliards de dirhams ou 86,2% des avoirs extérieurs nets, tandis que le crédit à caractère monétaire a quasiment stagné, en raison d'une contraction de 7,7 milliards ou 9% des créances sur le Trésor et d'une augmentation modérée de 9,1 milliards ou 4,4% des concours à l'économie.

L'encours des crédits à l'économie distribués par les banques s'est établi à 209,3 milliards de dirhams à fin décembre, réalisant une progression de 4,4% au lieu de 10% une année auparavant.

L'encours des crédits consentis aux entreprises et aux particuliers, chiffré à 195,6 milliards de dirhams à fin décembre 2001, apparaît en hausse limitée de 4,8 milliards de dirhams ou 2,5%, rythme nettement inférieur à celui de 9% réalisé en 2000.

La progression en 2001 des concours à l'économie a bénéficié essentiellement à l'immobilier, qui a reçu des crédits en hausse de 3,7 milliards de dirhams ou 13,6%.

En revanche, les crédits à l'équipement, notamment ceux accordés à la PME-PMI, ainsi qu'aux jeunes promoteurs ont quasiment stagné.

Les perspectives de dévolution de l'activité économique pour l'année 2002 laissant entrevoir un accroissement du PIB en termes réels de l'ordre de 4,4%, et compte tenu d'un objectif d'une hausse des prix n'excédant pas les 2,5%, la norme de progression monétaire est fixée entre 6,5% et 7,5%.

Marché des capitaux

L'évolution des marchés des capitaux en 2001 a été marquée par la persistance du climat de morosité de l'activité boursière, en dépit des mesures prises pour revigorer les marchés. La tendance baissière, déjà amorcée depuis deux années, a été perçue au niveau de tous les indicateurs de la bourse. Ainsi, :

L'indice général s'est établi à 609,74, clôturant l'année en recul de 7,4% par rapport à l'année 2000.

la capitalisation boursière s'est chiffrée à 104,8 milliards de dirhams, en baisse de 8,8%,

le volume des transactions d'un montant 25,3 milliards de dirhams, s'est inscrit en retrait de 29,6%.

Réformes envisagées

Lors du CNME du 12 mars 2002, les Autorités Monétaires ont rappelé les principales réformes financières envisagées impliquant des réaménagements du cadre législatif et institutionnel. Ces réformes consistent en la révision du système de supervision du système financier dans le sens du renforcement de son efficacité et de son indépendance. (voir pages 16, 17).

Les Autorités Monétaires ont attiré l'attention des établissements de crédit sur une gestion plus efficace du risque, étant entendu que le Comité de Bâle procède à une refonte du ratio Cooke, dont la nouvelle définition entrera en vigueur à l'horizon 2005.

L'APSF suit avec attention ces évolutions et le présent rapport en rend compte dans le chapitre consacré au Congrès des fédérations européennes Eurofinas et Leaseurope, dont elle est membre.